

Séance solennelle de rentrée de l'Académie des beaux-arts

Mercredi 20 novembre 2024

Introduction

par Laurent Petitgirard
secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts

Mesdames et messieurs, notre consœur Coline Serreau, vice-présidente de notre Compagnie pour cette année 2024, va en effet proclamer dans quelques minutes le palmarès des prix de l'Académie des beaux-arts.

L'attribution de ces prix illustre la première des missions de notre Académie : soutenir la création artistique dans le respect du pluralisme des expressions.

A côté des prix, notre Académie soutient également la création à travers l'accueil d'artistes en résidence, sur des sites que nous possédons et exploitons directement, ou dans des résidences artistiques que nous soutenons financièrement et moralement.

S'agissant de nos propriétés, il en est, ainsi, de la Villa Dufraine située à Chars dans le Val d'Oise, qui, sous la direction de notre confrère Jean-Michel Othoniel et avec le soutien de notre amie correspondante Françoise Docquier, a accueilli cette année la deuxième promotion d'artistes depuis la réouverture qui a fait suite aux importants travaux que nous avons menés sur ce site.

La petite quinzaine d'artistes résidents du collectif *NEST* ont préparé l'exposition « *En attendant (les mots)* » que je vous encourage à découvrir gratuitement, à la Monnaie de Paris, jusqu'au 1^{er} décembre prochain et ce soir jusqu'à 21 heures.

De la même manière, la Bibliothèque et la Villa Marmottan situées à Boulogne-Billancourt, que dirige notre confrère et Président Adrien Goetz, accueille cette année 3 artistes arrivés en septembre qui y résideront jusqu'en juin, et comme les 2 logements destinés à des chercheurs sont en ce moment en travaux, des bourses de 6 mois et de 2 mois ont été attribuées à six jeunes universitaires qui travaillent sur ce 19^e siècle qu'aimait tant Paul Marmottan.

Au-delà de nos propriétés, notre action en faveur de l'accueil d'artistes en résidence se poursuit également à travers les programmes que nous avons bâtis avec la Cité internationale des arts qui nous permettent d'accueillir, d'une part, simultanément 4 artistes plasticiens dans les ateliers-logements que nous avons rénovés sur le site de Montmartre de la Cité et, d'autre part, sur le site historique du Marais, 2 chorégraphes et 2 architectes par an.

Nombre de ces artistes et chercheurs en résidence sont ici aujourd'hui sous cette Coupole et je souhaite non seulement les saluer bien sûr, mais aussi les féliciter pour leur travail et le sérieux avec lequel ils suivent nos programmes de résidence. Nous avons été et nous sommes heureux de vous accueillir dans nos résidences.

Il va sans dire que nous continuons également à soutenir activement la Villa Médicis à Rome et la Casa de Velázquez à Madrid ainsi que le festival *Viva Villa* qu'elles organisent avec la Villa Kujoyama et la Villa Albertine. Nous soutenons aussi des résidences plus courtes mais tout aussi nécessaires, des programmes comme la Villa Albertine en effet et des institutions comme le Château de Lourmarin dont j'aperçois ici les représentantes que je salue très amicalement. D'autres projets de partenariats vont prochainement voir le jour, du côté de Villers-Cotterêts ou du Mont-Saint-Michel notamment.

En soutenant par ailleurs des artistes qui doivent affronter la maladie ou le handicap, l'importante action sociale s'inscrit également dans notre mission de soutien à la création et aux créateurs, tout comme les subventions que nous avons attribué à des associations culturelles, engagées dans la création et la diffusion des arts.

Je n'aime pas parler d'argent sous cette Coupole, mais sachez simplement que ces seules actions représentent chaque année largement plus d'un million d'euros.

Comme j'aime à le rappeler à celles et ceux qui envisagent un jour de se présenter pour intégrer notre Compagnie, être élu à l'Académie n'est pas une décoration mais un engagement. Je veux donc ici et maintenant remercier très sincèrement et chaleureusement mes consœurs et confrères membres et correspondants pour le temps qu'ils prennent les uns et les autres, au détriment de leurs propres carrières, pour s'investir au service du fonctionnement et des missions de notre Académie, dans les nombreux jurys, commissions, délégations ou pour gérer nos lieux. Je sais combien nous leur en demandons beaucoup. Ils savent combien je leur en suis reconnaissant.

Toutes les semaines, entre septembre et juillet, les séances plénières de la Compagnie, qui se déroulent chaque mercredi à 15 heures dans la Grande salle des séances du Palais de l'Institut, sont l'occasion pour nous d'assumer notre seconde mission : réfléchir et conseiller les pouvoirs publics en matière culturelle et artistique.

Ainsi, au cours de l'année 2024, notre Compagnie s'est déjà réunie 26 fois en séance plénière dans la Grande salle des séances ainsi qu'une fois, le 7 décembre 2023 à Bruxelles, de manière commune, avec nos consœurs et confrères de l'Académie royale de Belgique.

Nous nous réunirons de nouveau 4 fois d'ici la fin de l'année.

Au cours de ces séances, nous avons débattu de thématiques diverses, à huis clos le plus souvent mais nous avons également accueillis de nombreux intervenants et communicants extérieurs qui sont venus échanger très librement et éclairer nos réflexions.

Comme le prévoient nos statuts, la défense du patrimoine culturel de la France, qu'il soit matériel ou immatériel d'ailleurs, reste également au cœur de nos préoccupations. Au premier rang de ce patrimoine matériel, celui appartenant directement à l'Académie est

naturellement l'objet premier de toutes nos attentions, d'autant qu'il contribue directement à nos ressources et au financement des actions que je viens de décrire.

La Maison et les jardins de Claude Monet à Giverny, que dirige désormais notre confrère Alain Charles Perrot, auront ainsi accueilli plus de 765 000 visiteurs entre avril et octobre cette année.

Le Musée Marmottan Monet, à Paris, qui présente actuellement une exposition consacrée au trompe-l'œil que je vous encourage à voir, prépare d'ores et déjà sous la direction d'Erik Desmazières, un important chantier de restauration dont nous annoncerons le détail dans quelques jours.

Le chantier de restauration de la Maison-atelier de notre regretté confrère Jean Lurçat, située dans le 14^{ème} arrondissement à Paris, va se terminer dans les tous prochains jours sous la direction de notre confrère Jean-Michel Wilmotte, en vue de son ouverture au public à la fin du printemps 2025. En parallèle, les travaux d'aménagement de la nouvelle librairie située à quelques mètres de la Maison-atelier sont déjà terminés. Elle ouvrira avant la fin de l'année.

Je pourrais également vous parler

- de la galerie Vivienne, à Paris, dont l'Académie est copropriétaire et dans laquelle nous ouvrirons, à la fin de l'été 2025, une nouvelle salle d'exposition de l'Académie des beaux-arts
- ou de l'appartement d'Auguste Perret à Paris, dont notre confrère Pierre-Antoine Gatier va superviser la restauration sous la bienveillance du conseil d'administration de la Fondation Auguste Perret – Académie des beaux-arts

Je pourrais encore vous dire quelques mots de la Villa Ephrussi de Rothschild, à Saint-Jean-Cap-Ferrat, du formidable travail qu'y mène notre consœur Muriel Mayette-Holtz, de sa programmation artistique et culturelle, des importants travaux que nous allons engager dans quelques semaines pour y créer là encore des résidences d'artistes, pour restaurer aussi la villa et les jardins, pour mettre en valeur ses collections exceptionnelles comme nous le faisons d'ailleurs, à partir de ce soir, sous la verrière du Grand Palais, comme invités d'honneur du salon *FAB* sur un stand scénographié par Jacques Garcia.

Encore un mot, si vous me le permettez Monsieur le Président, pour vous dire que l'Académie des beaux-arts a également, en 2024, continué à développer ses activités philanthropiques à travers la création de fondations abritées

Comme l'Institut de France d'ailleurs, les académies qui le composent peuvent en effet « abriter », c'est le terme, des fondations liées à leurs missions statutaires.

Nous n'avons pu répondre qu'à un nombre limité des sollicitations et des propositions qui nous ont été faites. Il est en effet à la fois primordial pour nous que ces fondations soient tournées vers des actions d'intérêt général et particulièrement nécessaire que leurs fondateurs témoignent d'une réelle volonté de mener pour cela un travail commun avec notre Académie et ses membres.

C'est dans ce sens que, à côté des fondations déjà existantes, l'année 2024 a vu naître 2 nouvelles fondations abritées à l'initiative généreuse de deux de nos membres chorégraphes :

- celle créée à l'initiative de notre confrère Thierry Malandain dont l'attention aux jeunes chorégraphes et l'attachement à l'histoire de sa discipline n'est plus à démontrer,
- et celle créée à l'initiative de notre consœur Blanca LI, qui est notamment tournée vers les nouvelles technologies appliquées à la chorégraphie

L'année 2024 a également vu de nombreux événements organisés par notre Académie se dérouler ici au Palais de l'Institut.

Je citerai à titre d'exemples :

- le concert que nous avons donné, il y a un mois, par notre confrère William Christie et de ses musiciens des *Arts Florissants* pour rendre hommage à une sélection de compositeurs italiens membres associés étrangers de notre Académie.
- je veux également parler des expositions que nous tenues dans le Pavillon Comtesse de Caen, à quelques mètres d'ici :
 - o celles consacrées aux lauréats de nos différents prix bien sûr, comme actuellement celle du lauréat 2022 du prix de photo Marc Ladreit de Lacharrière, Olivier Jobard, qui se tient jusqu'à ce dimanche
 - o mais aussi les expositions que nous avons consacrées aux résidents de la Casa de Velázquez
 - o ou encore la très belle exposition qui s'est tenue cet été en hommage à notre regretté confrère Guy de Rougemont
- cette Coupole a aussi accueilli d'autres événements marquant tout au long de l'année. Je pense notamment :
 - o à la Nuit de l'Impressionnisme, organisée par et à l'initiative de notre Président à l'occasion des célébrations du 150^{ème} anniversaire de la première exposition impressionniste. Adrien Goetz nous proposera d'ailleurs, sous ce même format, une Nuit de Notre-Dame le 2 décembre prochain à quelques jours de la réouverture de la cathédrale. Vous voyez

ici l'affiche de cette soirée que nous a très gentiment dessinée notre consœur Catherine Meurisse

- je pense également à la Nuit du droit que nous avons co-organisée avec mon confrère secrétaire perpétuel Bernard STIRN et nos consœurs et confrères de l'Académie des sciences morales et politiques, soirée que nous avons consacrée à la question du droit moral

Je profite enfin de ce moment pour vous signaler le colloque international qu'organise notre Fondation Auguste Perret les 28 et 29 novembre prochain à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de la naissance et du 70^{ème} anniversaire de la disparition de notre confrère Auguste Perret.

Le temps me manque pour être plus exhaustif et je ne peux donc que vous encourager à nous suivre sur nos réseaux sociaux et consulter notre site internet, site qui sera d'ailleurs refondu en 2025. Vous y trouverez toutes nos actualités et, notamment, tous les numéros de *La Lettre de l'Académie des beaux-arts* que coordonne notre amie correspondante Lydia Harambourg que je remercie.

Telle est, à très grands traits Mesdames et messieurs, l'activité de notre Académie que vous voyez en partie réunie aujourd'hui face à vous, sous cette Coupole. Nous avons par ailleurs pris place sur ces fauteuils verts 4 fois depuis notre dernière séance solennelle de rentrée en plus de la présente séance :

- le 20 mars, pour la séance d'installation de la photographe américaine Annie Leibovitz
- le 12 juin, pour celle de notre confrère peintre Hervé Di Rosa
- le 25 septembre, pour la séance d'installation, dans la section des membres libres, de notre confrère Christophe Leribault
- et le 6 novembre dernier pour celle de notre confrère dessinateur Emmanuel Guibert

Depuis notre dernière séance solennelle, notre Académie a par ailleurs élu 5 nouveaux membres :

- Valérie Belin a ainsi été élue, le 24 janvier, photographie, dans un fauteuil nouvellement créé
- Marjane Satrapi a quant à elle été élue le 28 février en cinéma et audiovisuel

- le 27 mars, notre Compagnie a eu le plaisir d'élire 2 nouveaux membres en peinture, en la personne de Nina Childress et de Tania Mouraud
- enfin, il y a une semaine, notre Compagnie a élu Guy Savoy membre libre de l'Académie des beaux-arts, Notre Protecteur, Monsieur le Président de la République, n'a pas encore signé le décret approuvant cette élection mais nous sommes heureux de le compter parmi nous aujourd'hui.

Je ne serais pas complet si je ne citais pas également les élections de nouveaux correspondants :

- Eric Karsenty en photographie
- Thierry Groensteen et Claudine Grammont en gravure et dessin
- Florence Viguiet-Dutheil enfin, dans la section des membres libres

Mesdames, messieurs,

Je sais que j'ai déjà été un peu long et le moment est à présent venu de célébrer la vitalité de la création artistique.

Notre vice-présidente, Coline Serreau, va donc proclamer le palmarès 2024 de l'Académie des beaux-arts.

Avant cela, permettez-moi pour conclure de saluer et remercier les donateurs d'hier et d'aujourd'hui dont la générosité nous permet de distribuer année après année, en complément de nos fonds propres, nombre de ces prix dans toutes les disciplines que nous représentons.

Je pense bien évidemment tout particulièrement à notre confrère Marc Ladreit de Lacharrière mais également à la Fondation Bettencourt-Schueller, à Rodrigo Basilicati-Cardin et à la Fondation Art Explora.

Je pense aussi à Zhong Weixing pour le prix de photographie William Klein, à Monsieur Philippe Benacin que je salue, de la société *Interparfums*, qui soutient depuis 2023 le prix du cercle Montherlant et à Bernard Le Masson avec qui, je veux le dire, nous avons aussi grand plaisir à travailler à travers sa fondation.

Notre profonde gratitude se porte également vers nos mécènes et soutiens disparus : je pense en particulier à notre regretté Pierre Cardin, à Michel David-Weill, à Simone Del Duca, à Simone Lurçat, à Mario et Helen Avati, à André et Liliane Bettencourt mais aussi à Léonard Gianadda dont je salue le fils François, qui a souhaité perpétuer l'engagement de son père. Votre confiance, cher François, nous honore.

Grâce à tous ces mécènes et en complément de ses ressources propres, notre Compagnie peut continuer de protéger et de soutenir la création artistique.

Nous les en remercions vivement et chaleureusement.

Une cinquantaine de prix vont à présent être remis, saluant pour certains des artistes accomplis mais également, et pour la majorité, de jeunes artistes au seuil de leur carrière que nous pensons prometteuse.

Outre le soutien financier substantiel qui leur est ainsi apporté, ces distinctions représentent également une reconnaissance institutionnelle indéniable, dont nous souhaitons qu'elle soit le prélude à de très belles vies artistiques.

J'en ai terminé Monsieur le Président et je vous remercie.